

PRESENTATION DU MASTERE DROIT DE LA SANTE

Il s'agit d'un master créé en 2018 sous l'intitulé : « **Master professionnel en droit de la santé** » .

Ce master vise à former des juristes (juges, avocats...) et des non juristes (médecins pharmaciens, professionnels de santé...) en droit de la santé, à approfondir leurs connaissances concernant le cadre juridique dans lequel s'exercent les professions de la santé et les conditions d'engagement des responsabilités de ces professionnels.

Conditions d'accès à la formation et prérequis :

Nombre prévu d'étudiants :

30 étudiants dont 60% de licenciés en Droit et 40% de médecins, pharmaciens ou professionnels de santé ayant au moins un diplôme équivalent à la licence.

Prérequis

Une bonne maîtrise de l'arabe et du français avec une connaissance de l'anglais et de l'informatique.

Perspectives professionnelles du parcours :

Permettre aux médecins de devenir des experts judiciaires, des médecins-conseils auprès des assurances et permettre aux juges, aux avocats, aux assureurs et aux étudiants en Droit de se spécialiser dans un domaine aujourd'hui d'actualité et en pleine mouvance (surtout avec le changement très prochain du cadre légal).

Matières enseignées

Semestre1 : Responsabilité civile médicale du fait personnel ; droit pénal médical ; responsabilité des établissements hospitaliers ; marchés publics ; Economie de la santé.

Semestre 2 : Responsabilité civile du fait des produits et du fait d'autrui ; droit des assurances ; bioéthique et éthique médicale ; droit international de la santé ; politiques publiques de santé.

Semestre 3 : Droit pharmaceutique (Propriété industrielle et accès aux médicaments) ; droit du travail et de la sécurité sociale ; expertise médicale ; gestion des établissements de santé ; e- santé

Semestre 4 : Mémoire.

La formation dans le cadre de ce master doit s'achever par un stage au sein d'un établissement de santé et l'élaboration d'un mémoire de fin d'études

Colloques organisés :

-Organisation du colloque international intitulé : « Le droit de la santé en Tunisie, quel diagnostic, quel pronostic ? », les 18 et 19 avril 2019 à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis. (avec le concours de la Fondation Hanns Seidel).

- Organisation du colloque « Regards croisés sur un projet : le projet de loi organique relatif aux droits des patients et à la responsabilité médicale », le 06 février 2020 à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis. (avec le concours de la Fondation Hanns Seidel).

- Organisation d'une action de sensibilisation au cancer du sein, à l'occasion de « L'octobre Rose », le 31 octobre 2018 à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis en collaboration avec les étudiants du master (M1) du « Droit de la santé ».

Organisation d'une action de sensibilisation au cancer du sein, à l'occasion de « L'octobre Rose », le 23 octobre 2019 à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis en collaboration avec les étudiants du master (M1) du « Droit de la santé », avec la participation de l'association Tunisienne d'aide aux malades du cancer du sein (A.T.A.M.C.S).

Partenariat universitaire :

Conclus :

-Faculté de pharmacie de Monastir

-Faculté de médecine de Tunis

En cours :

Partenariat avec le Ministère de la santé (Service législation générale et contentieux).

Partenariat avec l'Instancenationale d'évaluation et d'accréditation dans le secteur de la santé (INEAS)